

### AGENDA DES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

#### Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026

Repas traiteur et après-midi jeux  
à 12h15, à la salle polyvalente Yvon Charlès  
Amicale des retraités.

#### Jeudi 2 juillet 2026

Concours de pétanque à l'endrèt és tirou  
Amicale des retraités.

#### Samedi 4 juillet 2026

Les Mots en Fête avec spectacle et concert  
de 10h à 18h à Launay-Quéro.

#### Mardi 7 juillet au samedi 11 juillet 2026

Accueil délégation Polonaise, 30 ans - Comité de Jumelage

#### Vendredi 24 juillet 2026

Soirée camping aux Jardins du Presbytère - Urban Breizh.

#### Samedi 15 août 2026

Concours de palet à 14h aux Jardins du Presbytère  
Les Bons Vivants.

#### Mercredi 19 août 2026

Galette saucisse et après-midi jeux à 12h15  
à la salle polyvalente Yvon Charlès - Amicale des Retraités.

#### Samedi 29 août 2026

Assemblée générale à 10h30 à la salle des Sports  
Basket Club Breteil.

#### Mercredi 2 septembre 2026

Repas et après-midi jeux à 12h15  
à la salle polyvalente Yvon Charlès - Amicale des Retraités.

#### Samedi 5 septembre 2026

Forum des associations de 14h à 17h,  
et événement festif de la rentrée de 14h à 21h

#### Mardi 15 septembre 2026

Championnat vétérans Breteil/ La Bouxière de 13h à 19h  
à l'endrèt és tirou - Pétanque.

#### Mercredi 16 septembre 2026

Après-midi jeux à 14h à la salle polyvalente Yvon Charlès  
Amicale des Retraités.

#### Samedi 19 septembre 2026

Journée du souvenir de 9h à 22h à l'endrèt és tirou  
Pétanque.

#### Jeudi 24 septembre 2026

Concours de pétanque à l'endrèt és tirou  
Amicale des Retraités.

#### Mardi 29 septembre 2026

Repas Conseil départemental de Génération Mouvement  
de 9h à 17h à la salle polyvalente Yvon Charlès  
Amicale des Retraités.

### AVANCER ENSEMBLE, AU SERVICE DE TOUS



Photo de la première rencontre entre élus et agents en mairie, le 04/06/2026.

Depuis le début de ce mandat, notre équipe d'élus est sur le terrain, à vos côtés. Nous avons fait le choix de la proximité pour rencontrer : commerçants, associations, écoles, entreprises, habitants... Présents à chaque événement de la commune, dans nos quartiers, hameaux, au marché du samedi ou lors de nos permanences chaque lundi et aussi sur rendez-vous en semaine en fonction de vos disponibilités, la transparence et la simplicité guident notre action au quotidien.

Ce mandat est celui de l'action concrète. Notre commune porte plusieurs projets structurants, articulés avec cohérence : mobilités douces, requalification du centre-bourg, végétalisation, agrandissement du cimetière, projet de ZAC, médiathèque, ... Sans oublier la voirie, le cadre de vie et les services du quotidien. Chaque décision est pesée et assumée. Dans un contexte financier contraint, que nous regardons lucidement en face, un diagnostic approfondi de nos ressources et des leviers d'action est en cours. Il s'agit de définir comment financer nos projets communaux de manière durable. Cette réalité nous oblige à être inventifs, à mutualiser et à construire des solidarités locales, tout en maintenant le même niveau de services pour les habitants.

Tout se construit étape par étape, en lien avec nos partenaires : Etat, région, département, communauté de communes, ...

À la rentrée, vous découvrirez également un magazine renouvelé avec une maquette plus lisible, réalisée par nos agents et pensé pour que chaque information vous soit accessible.

Bel été à toutes et à tous.

Nadège COULON - TRARI, Maire

## ÉCLAIRAGE SUR LES INDEMNITÉS DES ÉLUS

Suite aux chiffres avancés dans le Bret'œil de juin, voici la réalité des indemnités versées à nos élus.

Quand on parle de "105 400 €" par an, le montant peut paraître important. Mais attention : il ne s'agit pas d'une augmentation, loin de là. Cette somme constitue l'ensemble du poste de dépenses dédié, concerne 11 élus sur une année entière, et elle inclut les charges patronales obligatoires (13 100 €) que la commune verse aux organismes sociaux et non aux élus. Les indemnités réellement perçues par les élus s'élèvent donc à 92 300 € bruts par an, soit 7 692 € bruts par mois... pour 11 personnes.

Ce que chacun reçoit concrètement, chaque mois, pour ses fonctions électives :

	Au 1 <sup>er</sup> avril 2026 : montant net avant impôts
Maire	1.600 € <i>(maire ayant arrêté son activité professionnelle et adopté le statut de l'élu local créé par la loi du 22 décembre 2025)</i>
Adjoint	664 €
Conseiller délégué	203 €

Pour donner un point de repère : le SMIC net est de 1 478 € au 1<sup>er</sup> juin 2026.

### Une enveloppe déjà réduite par la nouvelle municipalité

La nouvelle équipe municipale a voté, dès le 30 mars 2026, une enveloppe ramenée à 105 400 €, contre 134 949 € votés par l'ancienne majorité le 2 mars 2026 (montant maximum autorisé pour les indemnités prévues par la loi), soit près de 30 000 € d'économies.

Rapportée au budget total de la commune (3,6 millions d'euros), cette enveloppe ne représente que 3 % des dépenses communales.

### Un cadre légal strict

Ces indemnités sont fixées par la loi, plafonnées, imposables et soumises au contrôle de légalité. Ce dispositif garantit à tout citoyen, quelle que soit sa situation professionnelle, la possibilité d'exercer un mandat électif dans des conditions dignes.

## BRETEIL CÉLÈBRE LA NATURE : UNE PREMIÈRE ÉDITION PLEINE DE PROMESSES

avec structure de jeu gonflable pour les enfants, plateau radio, musique, artistes, buvette et restauration, etc.



Du 20 au 25 mai 2026 se tenait la 20<sup>e</sup> édition de la Fête de la Nature, une journée internationale de la biodiversité pour rendre la nature accessible à tous, gratuitement.

Pour cette édition anniversaire, la commune de Breteil a rejoint pour la première fois ce grand mouvement national, du 21 au 23 mai 2026.

En partenariat avec les Jardins du Fresne et le collectif de jeunes « Je reparlerai », plusieurs temps forts ont rythmé ces trois journées :

- Projection du court métrage réalisé par les jeunes de la commune
- Ateliers autour des plantes et de la méditation
- Balade nature guidée par le chant des oiseaux

**FORUM DES ASSOCIATIONS  
+ ÉVÉNEMENT FESTIF**

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026  
ASSOCIATIONS 14H - 17H  
ÉVÉNEMENT DE RENTRÉE 14H - 21H

JARDIN DU PRESBYTÈRE  
OU SALLE DES SPORTS SUIVANT LA MÉTÉO

# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



## Vous partez en vacances cet été ?

La gendarmerie propose **un service gratuit de surveillance** de votre domicile pendant votre absence : l'Opération Tranquillité Vacances. Pour en bénéficier, inscrivez-vous en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) **au moins 2 jours avant votre départ**.

Pensez également à bien fermer portes et fenêtres, et évitez d'annoncer votre absence sur les réseaux sociaux.

Profitez de vos vacances en toute sérénité !

## MÉDIATHÈQUE « LA CÉDILLE »

### AU PROGRAMME CET ÉTÉ :



Du 19/06 au 22/07

### Exposition « Le Jour où j'ai pas fait exprès »

Une invitation à explorer l'univers de l'illustratrice Elly OLDMAN, depuis le jour où elle n'a pas fait exprès d'apprendre à dessiner, jusqu'à la fois où elle a envoyé un dessin dans l'espace sans le vouloir.

Tout public. Accès libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

### Histoires en balade

Des histoires à écouter les pieds dans l'herbe, bien installés à l'ombre des arbres. Dans les Jardins du Presbytère.

**Mardi 07/07 à 17h30** pour les 4 ans et +.

**Mercredi 08/07 à 10h30** pour les 0/3 ans. Gratuit, inscription conseillée. En cas de pluie, rendez-vous à la médiathèque.

### Jeudi 09/07 à 14h – Mini-ciné

Participe au choix du film en votant pour ton préféré parmi la sélection des bibliothécaires. Projection le jeudi 9 juillet à la médiathèque. Programme détaillé disponible à la médiathèque. À partir de 9 ans. Gratuit, inscription conseillée.

### AGENDA :

**Du 19/06 au 22/07 :** Exposition « Le jour où j'ai pas fait exprès » (tout public)

**Mardi 07/07 à 17h30 :** Histoires en balade dans les Jardins du Presbytère (à partir de 4 ans)

**Mercredi 08/07 à 10h30 :** Histoires en balade dans les Jardins du Presbytère pour les tout-petits (0/3 ans)

**Jeudi 09/07 à 14h :** Mini-ciné à la médiathèque (à partir de 9 ans)

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous. Pensez à vous inscrire !

### DANS LES RAYONS

Le coup de cœur de Laurence :

La naissance du monde en cent épisodes, de Bertrand FICHOU et Florent GRATTERY, Bayard jeunesse, 2020.

Une lecture absolument captivante, la bonne idée pour profiter de la durée de prêt allongée pendant l'été. L'histoire du monde depuis sa naissance il y a 14 milliards d'années jusqu'à aujourd'hui, en 100 épisodes passionnants, très accessibles et magnifiquement illustrés. Une lecture feuilleton à partager et à lire à haute voix, soir après soir, comme on le faisait autrefois à la veillée.

À partir de 7 ans.

Disponible au rayon « Société, monde » (E 909).



### LA MÉDIATHÈQUE SE REFAIT UNE BEAUTÉ !



Rendez-vous le **mardi 15 septembre** avec un programme haut en couleurs. *Plus d'informations à la rentrée.*

Fermeture annuelle du 27 juillet au 12 septembre inclus.

### HORAIRES D'ÉTÉ

du 7 juillet au 26 juillet 2026

Mardi : 14h30 à 18h

Mercredi : 10h à 12h30 et 14h à 18h

Jeudi : fermé au public

Vendredi : 14h30 à 18h30

Samedi : 10h à 12h30

Retrouvez toutes nos actualités sur [www.reseamediathèques.montfortcommunaute.bzh](http://www.reseamediathèques.montfortcommunaute.bzh) et sur notre page Facebook (@mediathequedebreteil).

Médiathèque La Cédille – 2/4, rue Joseph Berrée – 02 99 06 09 89 – [mediatheque@breteil.fr](mailto:mediatheque@breteil.fr)

# VIE ASSOCIATIVE

## UNE FRESQUE COLLECTIVE PREND VIE À LA SALLE MODOVAR



Les participants du cours de dessin-peinture adultes ont relevé un beau défi : concevoir et réaliser une fresque sur le panneau en bois de la salle Modovar à l'Unisson. Pendant près d'un an, l'ensemble du groupe s'est mobilisé, de la création du dessin jusqu'à l'application des couleurs. Une œuvre collective concrétisée en mai 2026, qui vient désormais embellir durablement ce lieu de vie partagé.

## APPEL AUX ARTISTES DE BRETEIL QUI PRATIQUENT LES ARTS PLASTIQUES (PEINTURE, SCULPTURE, GRAVURE, COLLAGE ...)

Dans le cadre des Journées Nationales des Artistes (JNA) des **2 au 4 octobre 2026**, la commune de Breteil organise une grande exposition ouverte à tous - professionnel aguerri, amateur passionné, débutant curieux ou artiste confirmé : peu importe votre niveau, votre style, votre parcours. Ce qui compte, c'est votre envie de créer.

### INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

auprès de Luc LAURENT, coordinateur de l'événement : [lucaurent2@gmail.com](mailto:lucaurent2@gmail.com).

**Date limite : 1<sup>er</sup> septembre 2026.**

Ne laissez pas passer cette chance !



## INFOS PRATIQUES

### HORAIRES D'OUVERTURE

<b>SECRETARIAT DE LA MAIRIE</b> DU LUNDI AU VENDREDI (Fermée au public le mardi et le jeudi après-midi) <b>1<sup>er</sup> SAMEDI DU MOIS</b> Prochaines ouvertures : les samedis 4 juillet et 5 septembre 2026 (Uniquement pour les formalités courantes)	<b>02 99 06 01 01</b> 9h à 12h - 14h à 18h 9h à 12h
<b>ACCUEIL (SERVICE URBANISME ET LOGEMENT)</b> LUNDI ET VENDREDI MERCREDI	9h à 12h 9h à 12h - 14h à 17h
<b>MÉDIATHÈQUE « LA CÉDILLE »</b> (fermée du 27/07 au 12/09) <i>Immeuble le Trait d'Union - rue Joseph Berrée</i> MARDI MERCREDI VENDREDI SAMEDI	<b>02 99 06 09 89</b> 14h30 à 18h 10h à 12h30 et 14h à 18h 14h30 à 18h30 10h à 12h30
<b>AGENCE POSTALE (fermée du 20/07 au 08/08)</b> <i>Immeuble le Trait d'Union - rue Joseph Berrée</i> MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI	<b>02 99 06 00 35</b> 15h à 19h 10h à 12h 15h à 18h 15h à 18h 10h à 12h
<b>CENTRE D'APPORT VOLONTAIRE</b> <i>Parc d'activités de la Nouette - 9, rue Galilée</i>	<i>Pour toute information, merci de vous rapprocher du SMICTOM.</i>

### PERMANENCES DES ÉLUS

Vos élus sont à votre écoute !

La Maire et les adjoints sont à votre disposition pour vous rencontrer en mairie. Ils vous reçoivent sur rendez-vous.

Prenez contact avec l'accueil de la mairie  
**au 02 99 06 01 01** pour obtenir  
un rendez-vous avec les élus.

### PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

le 6 juillet à 18h30 et le 14 septembre à 20h.

### HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

du 6 juillet au vendredi 28 août  
fermeture de la mairie à 17h00.

Dernière permanence de l'été  
le samedi le 04/07. Reprise le 05/09.



Directrice de la publication : Nadège COULON-TRARI.

Comité de rédaction : Mairie de Breteil.

Tirage : 700 exemplaires. Maquette et mise en page : Mairie de Breteil. Dépôt légal : juin 2026.

Impression : Imprimerie Rouden Grafik - 11, impasse des Longs Réages - Plérin. Imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement.

Points de dépôt : la Mairie, le marché le samedi matin, l'agence postale, la médiathèque « La Cédille », la pharmacie, les salles d'attentes des médecins, la boulangerie « Maison Briand », le bar tabac « Le Troquet », le salon de coiffure « Tête à Tête », le salon de coiffure « Le salon de Rose et Julie », l'institut de beauté « Elle & lui », « Super U », « Carrefour Express ».

